

## **Compte rendu réunion du 11 octobre 2013**

### **1) calendrier :**

Le calendrier des activités de la creac est disponible sur le site internet que se soit pour l'agility, le frisbee, le flyball, l'obéyrmée et le cross canin.

Les juges ont été choisis pour la plupart des dates.

Les dates des sélectif et finales

Sélectif championnat régional le 27 avril à Garonne Agility juge C. Guillemard

Sélectif GPF 4 mai à Capitole Agility juge S. Vimier

Sélectif du trophée par équipe le 31 mai et 1 juin à Toulouse juges L. Bourasse, M. Boudier, S. Felix et D. Powell.

Championnat de France le 14 juin à Annonay

GPF 5 et 6 juillet

Finale trophée par équipe 9 et 10 Aout en Saint Hubert du nord.

Pour l'année 2014 29 dates de concours d'agility ont été programmés, en 2013 il y en avait 25 avec beaucoup de concours doublé ou 1 le samedi et 1 le dimanche

A la suite de ce calendrier le tableau des responsables et personnes à contacter pour les organisations des concours est mis à jour.

### **2) les stages**

Les stages 2013 le 9 et 10 novembre un stage moniteur agility niveau 1 est organisé par le club des aristos chiens, des places sont encore disponibles peu d'inscrits à la date de la réunion Pour les personnes intéressées se rapprocher de Dominique Debray. L'examen aura lieu début février 2014.

Stage chien visiteur les 23 et 24 novembre à Saint Roch et les 30 novembre et 1 décembre à Verfeil. L'intervenante est Michèle Plana.

En 2014 Blagnac se positionnerait pour organiser un monitorat premier degré les dates ne sont pas à ce jour définies.

### **3) les BER**

Une nouvelle mise en place des BER est prévue, la majorité des représentants des clubs sont intéressés. Est prévue une Ber en janvier pour les compétiteurs à Levignac et une BER en février à Auch à destination des moniteurs. Un document explicatif sera bientôt envoyé au président de club.

### **4) DIVERS**

→ Les indemnités du Championnat de France organisé en 2013 n'ont pas encore à ce jour été versées par la SCC dont le budget définitif n'est pas terminé.

→ Le reversement des 1euros à la CNEAC reste d'actualité. Une discussion autour du prix des engagements a lieu un vote est fait 8 personnes se positionnent pour le passage à 14 euros et 11 se positionnent pour rester à 13 euros. La majorité des votes sur les 29 personnes présentes se prononcent donc pour rester au tarif actuel de 13 €.

→ Le challenge inter région aura lieu le 2 novembre à Béziers ; l'équipe de Pyrénées Gascogne sera représentée par  
En cat A Full Moon à M C Loussert , Deusty à N Portola et Fun à N. Butteux.  
En cat B Boaster J .Y Pesce, Dreams(Dawa) à S. Gautier remplacent Bounty à F. Barthet.  
En cat D Athos à V .Primusic  
En cat C Cayenne G. Bielle Bidalot, Boom (tempo) à M .Desmery, First à F .Durand, Vee à N. Butteux, remplaçante Etna à L. Dabezies.  
Espoir en A espion avec Alice, en B Fly avec Jolan en C Styx avec Cassandra et Galaxie avec Amélie.  
Ces équipes ont été choisit en fonction des résultats de régularité sur le site de la CNEAC.  
Il est de coutume que chaque régionale fasse un cadeau au juge, celui si sera pris en charge financièrement par la fédération.

→ Rappel pour le demandes de licences 2014 attention de bien renseigner le code club et code progagil.

→ Remerciement au club de Caussens pour l'organisation de son premier concours qui s'est bien déroulé le 6 octobre.

→ Présentation d'un tableau fait par F Durand concernant le nombre de place que chaque club offre en organisant des concours et occupe en participant à des concours de la régionale.

→ Claude Buoli remercie les efforts fait par les clubs pour proposer plus de place en concours d'agility.

→ Le problème des désistements est discuter il en ressort que chaque club est responsable de ses licencies et doit veiller à une bonne éthique.

→ Les invitations pour les concours doivent être envoyées deux mois avant sauf en juillet et Aout

→ Jérôme Puig finit la réunion en présentant un power point sur le chalenge Trans 'Pyr à 6 pattes qui est un challenge de cross canin regroupant plusieurs club et régionale. Celui-ci permet par un système de point d'établir un classement.

En question diverse la demande de publication des parcours de concours sur le site de la CREAC est t'il possible : oui si les juges les font parvenir à Valérie.